

La quête du GRAAL : Marie-Françoise Lheureux et son engagement pour la retraite des animaux de laboratoire

26 janvier 2024



Fondé en 1997, le GRAAL (Groupement de Réflexion et d'Action pour l'Animal) est aujourd'hui un acteur incontournable pour la mise à la retraite des animaux de laboratoire. Nous avons rencontré sa présidente fondatrice, toujours en exercice, Marie-Françoise Lheureux.

Ce qu'il faut retenir

- Toutes les espèces peuvent être réhabilitées ;
- Le GRAAL travaille en collaboration avec les laboratoires de recherche et les autorités ;
- La retraite d'un primate peut coûter jusque 30 000 euros.



Pouvez-vous vous présenter ?

Marie-Françoise Lheureux : J'ai connu les classes préparatoires et les concours d'entrée des grandes administrations publiques où je suis aujourd'hui responsable de la communication. Sensible aux grandes causes éthiques, se rapportant à l'humain, au patrimoine et à la nature, j'ai choisi la défense animale comme domaine d'expression et d'action. Toujours à la recherche de l'action utile et d'un dialogue constructif, j'ai créé le GRAAL en 1997 pour agir « autrement ». Mélangez l'énergie avec une certaine dose d'obstination et un nappage d'optimisme, vous saurez pourquoi je crois toujours et plus que jamais en l'action que j'ai impulsée en 1997...

Pouvez-vous présenter le GRAAL ?

M-F.L. : Le GRAAL a été initialement créé pour dénoncer la corrida et faire interdire l'entrée des arènes aux mineurs. Un service Enquêtes national a rapidement été créé pour agir contre les multiples maltraitements et actes de cruauté signalés au GRAAL par ses sympathisants (concernant les animaux domestiques, les animaux de ferme, les équidés). Le GRAAL a porté et défendu plusieurs revendications particulières : création d'un secrétariat d'État à la condition animale en France, introduction d'animaux de médiation dans les EHPAD, défense des animaux utilisés dans les fêtes foraines et interdiction des jeux-concours, mise en place de solutions opérationnelles de vidéosurveillance en abattoirs (avant même l'ouverture du débat public sur ce thème), et puis l'idée d'offrir une retraite aux animaux issus de laboratoire en 2004.

RETRAITE DES ANIMAUX DE LABORATOIRE



[Télécharger le Dossier de présentation](#)

Quelles sont les raisons qui ont poussé le GRAAL à s'occuper des animaux de laboratoire en particulier ?

M-F.L. : A cette époque, le GRAAL était occupé à tout autre chose qu'à organiser la retraite des animaux de laboratoire. C'est la lecture d'une coupure de presse de Ouest-France qui titrait « Nous traitons nos animaux comme nos enfants » signé d'un directeur de recherche, qui avait attiré notre attention.

Après avoir cherché plusieurs semaines à parler au directeur de recherche, la chance nous sourit et nous nous sommes rencontrés à Nantes, au Centre de Thérapie Génique de l'École Vétérinaire de Nantes (aujourd'hui Oniris VetAgroBio Nantes).

Le GRAAL fut reçu par le directeur du laboratoire, la référente nationale expérimentation animale, des vétérinaires et des chercheurs. Ce fut une incroyable chance, une confiance mutuelle qui déboucha sur la 1ère sortie d'animaux de laboratoire pour le GRAAL et pour l'Oniris. Une petite

chienne, une schnauzer dénommée Thia, sera la 1ère d'une longue série d'animaux réhabilités, qui sont au nombre de 7000 aujourd'hui. Nous pensons très souvent à Philippe Moullier qui donna le coup d'envoi à cette aventure incroyable. **Quelles espèces d'animaux de laboratoire votre association prend-elle en charge ? Est-ce que certaines espèces sont plus complexes à prendre en charge que d'autres ?**

M-F.L. : Le GRAAL est aujourd'hui en capacité, grâce aux partenariats qu'il a construits auprès des refuges, parcs animaliers et aquariums, de prendre en charge toutes les espèces animales impliquées dans les protocoles de recherche. La démarche est exactement la même quelle que soit l'espèce. La complexité, pour les primates et les animaux de ferme, s'explique par la réglementation sanitaire qui peut varier d'un département à l'autre, par le manque de structures d'accueil spécifiques à ces espèces et par le coût journalier d'entretien des animaux qui peut rebuter certains de nos partenaires. Un primate peut vivre 30 ans ou plus. Les sommes en jeu sont donc très élevées. Les principales étapes du processus de mise à la retraite sont détaillées dans notre Guide de la Retraite des Animaux de laboratoire.

**Guide de la Retraite
des Animaux de Laboratoire**
From Lab to Home



1ère édition



Association GRAAL
5 rue général Chanzy
94220 Charenton-le-Pont

www.graal-defenseanimale.org
rehabilitation@graal-defenseanimale.org

[Télécharger le Guide](#)

Quelles sont les difficultés ou les obstacles auxquels votre association est confrontée dans le cadre de cette mission ?

M-F.L. : Premièrement, la démarche repose sur le volontariat des unités de recherche de s'associer ou non à la démarche. Le coût de la retraite d'un animal de laboratoire, qu'il repose en tout ou partie sur les organismes de recherche ou la sphère associative, n'est pas négligeable. Ainsi, la quasi-absence d'engagement public est un frein naturel au développement de l'action.

En outre, la confidentialité imposée par les laboratoires au GRAAL empêche de valoriser ces actions comme elles le mériteraient.

Et finalement, le temps passé à instruire un dossier de « retraite », même s'il n'est pas dissuasif en soi, est à prendre en compte, tant pour les unités de recherche que pour le GRAAL. Une euthanasie sera toujours plus économique et plus rapide qu'une retraite à organiser, mais tellement moins éthique et valorisante. **Combien coûte une retraite d'animal de laboratoire ?**

M-F.L. : Dans certains cas, une retraite coûte très peu : si l'on prend le cas d'un lot de rongeurs placés à proximité d'un laboratoire, ils vont être rapidement adoptés. De même pour les chats et les chiens qui sont placés à proximité de l'unité de recherche et qui sont bien souvent réservés par les adoptants avant même leurs sorties de laboratoire. Seul le coût de la vaccination est à prendre en compte ! Dès qu'un transport « maison » ou effectué par un professionnel doit être envisagé, le coût

augmente drastiquement. Pour un primate, cas le plus coûteux, les frais sont partagés entre l'unité de recherche (quelques milliers d'euros à verser au zoo ou sanctuaire via le GRAAL) et le parc animalier (20 à 30 000 euros selon l'espérance de vie de l'individu). Les animaux de ferme représentent un coût également élevé pour la structure d'accueil, en fonction de leur taille, de l'espérance de vie de l'animal et d'une stérilisation à envisager. Dans la majorité des cas, la retraite coûte toujours davantage aux lieux d'accueil (associations) qu'aux instituts de recherche.

La plus-value du GRAAL est d'avoir fédéré autour de lui ces réseaux de lieux d'accueil sérieux répondant à la réglementation et respectant la confidentialité imposée par les laboratoires.

Quelles sont les conditions de vie que vous offrez aux animaux une fois à la retraite ? Ont-ils des besoins spécifiques ?

M-F.L. : Les lieux d'accueil sont tous des professionnels et accueillent les animaux, de façon temporaire ou à vie (cas des primates) selon la réglementation en vigueur et avec une réelle motivation de venir en aide aux animaux issus de la Recherche. C'est toute la plus-value du GRAAL que d'avoir fédéré autour de lui ces réseaux de lieux d'accueil sérieux répondant à la réglementation et respectant la confidentialité imposée par les laboratoires. **Comment travaillez-vous en collaboration avec les laboratoires et les autorités pour faciliter la mise à la retraite des animaux ?**

M-F.L. : La collaboration est possible et pérenne grâce à un dialogue ouvert et constructif, dans la confiance et le respect mutuels, conditions indispensables au développement de la démarche. Le GRAAL est assez souvent invité à des colloques professionnels, des groupes de travail, des journées thématiques, des sessions de formation internes aux établissements où il rencontre chercheurs, animaliers, techniciens, étudiants... Nous sommes en contact étroit avec les DDPP (directions départementales de la protection des populations) qui autorisent les transferts d'animaux sur le territoire ainsi qu'avec les ministères (MESR et MASA). **Que faudrait-il faire pour améliorer et faciliter la mise à la retraite des animaux ?**

M-F.L. : Pour améliorer et faciliter la mise à la retraite des animaux, il est proposé d'intégrer un budget spécifique dans les protocoles de recherche, permettant ainsi un financement anticipé. De plus, la création d'une « écotaxe » supportée par l'ensemble des animaux, qu'ils puissent prétendre à une retraite ou non, assurerait un financement collectif pour quelques-uns. Il est également suggéré d'accentuer les efforts pour offrir une meilleure visibilité au GRAAL, tout en entreprenant une action d'envergure pour financer un lieu de retraite capable d'accueillir 30 à 40 primates provenant de l'expérimentation animale en France. Une approche proactive serait d'intégrer le sujet de la « retraite » dans toutes les formations, tout en cherchant à réduire le nombre d'animaux utilisés. Enfin, la relance du Groupe Travail « Retraite des animaux de laboratoire » serait essentielle pour coordonner ces initiatives et assurer leur succès.

A ses débuts, c'est le GRAAL qui prenait contact avec les unités de recherche. Aujourd'hui, ce sont les laboratoires qui contactent le GRAAL pour initier des placements.

Depuis les débuts du GRAAL, comment avez-vous vu les choses évoluer concernant la réhabilitation ?

M-F.L. : A ses débuts, c'est le GRAAL qui prenait contact avec les unités de recherche. Aujourd'hui, ce sont les laboratoires qui contactent le GRAAL pour initier des placements. Le personnel (animaliers, techniciens...) remercie fréquemment le GRAAL pour son action qui, en plus d'offrir une

retraite aux animaux, permet de réduire de la fatigue compassionnelle. Les adoptants ont depuis toujours une inclination très bienveillante vis-à-vis de cette action. Ils ne pensent pas aux laboratoires qui expérimentent mais aux animaux qui sortent des laboratoires. Les lieux d'accueil font confiance au GRAAL, nous faisons partie de la même famille « protection animale », ils ne formulent aucune critique à l'égard des unités de recherche dont ils apprécient la démarche. Les ministères (MESR et MASA) ont subventionné le GRAAL et ses actions. Enfin, le GRAAL bénéficie d'un intérêt grandissant d'année en année de la part des médias. **Est-ce que vous avez des nouvelles régulières des animaux que vous avez placé en retraite ?**

M-F.L. : Le GRAAL a créé un pôle « Prise de nouvelles » et bénéficie de ce fait de retours extrêmement nombreux sur la vie des animaux placés. Nous transmettons ces nouvelles aux chercheurs, qui apprécient grandement ce feed-back. Lors des rares occasions où il y a eu quelques difficultés (maladie de l'animal placé, principalement), un dialogue ouvert et constructif entre le laboratoire et le GRAAL a permis de résoudre au mieux les difficultés et de partager les financements.

Quelques chiffres

- 35 bénévoles travaillent au GRAAL ;
- 7000 animaux réhabilités depuis 2005 ;
- 150 laboratoires partenaires qui font régulièrement confiance au GRAAL pour la retraite de leurs animaux.

Quelques anecdotes

Rocket

C'est l'histoire d'un laboratoire de recherche qui décide d'offrir à Rocket, un petit beagle, le plus beau des cadeaux, une retraite sereine et paisible, après 6 ans de bons et loyaux services. Âgé de sept ans à sa sortie, il s'avère que Rocket avait besoin de soins. Le laboratoire a pris intégralement en charge les frais de rééducation pour qu'il puisse bénéficier d'une hydrothérapie. [Filmé durant ses efforts](#), Rocket reprend confiance en lui et en ses capacités, il marche avec entrain au-devant des friandises qu'on lui propose.

Grâce à l'action conjuguée d'un laboratoire bienveillant, du GRAAL et d'un refuge extraordinaire (APAGI) qui lui ont donné sa chance, Rocket est aujourd'hui « un autre chien ».



Rocket en séance d'hydrothérapie

[Lire l'histoire de Rocket](#)

Les 14 Prim'Holstein

C'est l'histoire d'un été où le GRAAL est appelé par un laboratoire qui lui propose d'organiser la retraite de 14 vaches Prim'Holstein. Intégrées dans un protocole de recherche sur la reproduction, ces animaux dépassent de loin le poids habituel de ces ruminants. Pesant entre 800 et 900 kg, ces animaux ont représenté un défi de poids et de taille à l'association. Grâce à la mobilisation du GRAAL et de ses partenaires, ces animaux hors-norme ont pu trouver, en quelques semaines, un accueil temporaire puis définitif dans des prés en Normandie où elles seront accueillies à vie, à l'abri de la filière viande.

RÉHABILITATION du Graal



[Lire l'histoire
des 14 Prim'Holstein](#)

Branle-bas de combat

Toute l'équipe du GRAAL au poste de combat ! C'est l'histoire de la plus grande retraite (en volume) jamais organisée par le GRAAL en simultané jusqu'à ce jour.

En avril 2021, l'association lance un appel national pour informer sa communauté de la sortie imminente de 350 animaux de laboratoire. Ils sont nombreux à attendre leur sortie en ce printemps post-Covid : 30 beagles, 150 rats, 11 macaques à longue queue, 90 lapins, 50 coqs, 5 mini cochons, 5 chèvres et 15 vaches.

[Notre partenaire LILO, le moteur de recherche éthique](#), nous soutient grâce à une campagne de presse active. En quelques semaines, tous ces « libérés » grâce à la volonté des laboratoires, des refuges et des adoptants, avaient trouvé leur place au soleil. Une belle leçon d'entraide, beaucoup de système D, un peu de chance et beaucoup de bienveillance.

En savoir plus

- [Nouvelle vie pour trois macaques crabiers réhabilités par le GRAAL au parc-refuge les Terres de Nataé](#)

Pour contacter le GRAAL et rester en contact

- contact@graal-defenseanimale.org
- [Site internet](#)
- [Facebook](#)
- [Instagram](#)
- [LinkedIn](#)
- [X](#)

www.gircor.fr